

Compte rendu sommaire du Conseil Municipal 05/05/2023

Convocation du 02/05/2023

Le Vendredi 05 Mai 2023 à 20H30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Madame MORAND Myriam, Maire.

Etaient présents : Mmes LEROY Aurore, THIMOND Martine et LEMAIRE Brigitte, Mrs TESSIER Jean-Pierre, SEGOUIN Christophe et GUILLAUT Jérôme.

Absent excusé : Mr LEMAIRE Dominique, pouvoir donné à Mme LEMAIRE Brigitte.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour :

Mr GUILLAUT Jérôme est nommé secrétaire de séance.

1. Création d'adresse pour le 4 Rue du Bas Bourg :

La création d'une adresse supplémentaire du 4 Rue du Bas Bourg a été demandé auprès de la Mairie. Après échange, le Conseil Municipal ne souhaite pas se positionner pour le moment sur cette création. D'autres informations doivent être apportées par les demandeurs.

2. Devis entretien de la voirie communale 2023 : choix de l'entreprise

Nous avons reçu trois devis concernant l'entretien de la voirie communale pour l'année 2023. Le devis le moins-disant a été accepté par le Conseil Municipal.

Vote à l'unanimité.

3. Autorisation du Conseil Municipal

Afin de déposer les dossiers de demandes de subventions au titre des Fonds de Concours 2023 (CCHS) et aide à la voirie communale 2023 (Département) concernant les travaux d'aménagement du Bourg seconde phase, l'entretien de la voirie et autres projets, le Conseil Municipal autorise Mme MORAND à déposer ces dossiers.

Vote à l'unanimité.

4. Facturation des heures SIVOS

L'ATSEM du SIVOS ayant été absente du 08/03/2023 au 25/03/2023, c'est notre agent de la restauration scolaire qui a effectué ce remplacement tout en réalisant son travail pour la commune (restauration cantine + entretien des locaux). Néanmoins, au lieu d'effectuer 25h hebdomadaires pour la Commune, elle en faisait environ 12H. À ce jour, le SIVOS doit 23h à la Commune.

Le Conseil Municipal décide donc à l'unanimité de facturer ces heures au SIVOS des Écoliers.

Vote à l'unanimité.

5. Subventions aux associations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer les montants suivants pour les subventions 2023 :

-Associations communales = 2 868€

-Associations hors commune = 900 €

Vote à la majorité.

6. Problème d'entretien de la Salle des Fêtes (associations)

Nous mettons la salle des fêtes à disposition des associations locales à raison de 5 fois annuel. Cependant, nous remarquons que certaines associations se permettent de rendre la salle dans un état moyen malgré l'établissement d'un état des lieux d'entrée et de sortie.

Le Conseil Municipal décide d'instituer une tarification des heures de ménage effectuées par notre agent d'entretien des locaux (salaire horaire brut+charges patronales) dans l'hypothèse où un nettoyage supplémentaire s'imposerait. Ces heures seront facturées à l'association ayant disposé de la salle des fêtes.

Vote à l'unanimité.

7. Nouvelle requête à l'encontre de la Commune

Un habitant de la Commune ayant une résidence secondaire a déposé un référé afin d'attaquer la Commune suite au refus de son permis de construire. Pour information, Mme MORAND est sur ce dossier depuis avril 2021. Après plusieurs courriers et actes administratifs, un arrêté d'astreinte a été pris en Février 2023 afin de l'obliger à démonter ses constructions. Un courrier pour faire annuler cette requête a été adressé à Mr le Greffier.

8. Reprise du multiservices : étude des dossiers de candidatures

Le Conseil Municipal décide de se réunir à huit clos afin d'étudier les dossiers de candidatures reçus en Mairie. Les 9 candidats seront convoqués fin Mai/début Juin afin de réaliser un entretien.

9. Questions diverses

***Camion service technique** : Le camion du service technique ne passe plus au contrôle technique (norme de pollution). Il y a donc lieu de procéder à son remplacement. Le Conseil Municipal se mobilise sur ce sujet. Cette dépense avait été prévu au budget 2023.

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le **09 Juin 2023 à 20h30.**